

Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information

Intelligence artificielle – Une politique intelligente :
défis et opportunités pour les médias et la démocratie

Coorganisée par le Conseil de l'Europe et le gouvernement de la République de Chypre

(10-11 juin 2021, en ligne)

Note conceptuelle

La liberté d'expression est l'une des conditions préalables fondamentales du progrès de la société et fait partie intégrante de toute démocratie. La nouvelle vague de technologies numériques et l'essor de l'utilisation d'outils pilotés par l'intelligence artificielle (IA) ont créé de nouvelles possibilités pour l'exercice de ce droit, notamment en facilitant l'accès à de vastes quantités d'informations et à des plateformes infinies pour la diffusion de ses opinions. La collecte et l'exploitation à grande échelle des données des utilisateurs, l'amplification possible des préjugés des utilisateurs et le risque de persuasion et de manipulation ciblées constituent toutefois une partie du revers de la médaille.

Les moteurs de recherche et les plateformes de médias sociaux ont largement pris le relais des médias traditionnels dans la fourniture d'informations et de nouvelles, générant un changement structurel dans l'environnement de l'information qui remet en question la durabilité du marché des médias. En outre, en favorisant l'engagement du public et la "viralité" plutôt que l'exactitude des faits, ces acteurs majeurs contribuent, entre autres facteurs, à un environnement qui constitue un terrain fertile pour le phénomène croissant de "désordre de l'information", facilite la diffusion de la désinformation et pose des défis importants aux campagnes politiques et à l'intégrité des processus électoraux.

Dans ce contexte, les journalistes, qui sont les principaux moteurs d'une société informée, sont de plus en plus souvent pris pour cible, attaqués et même tués.

L'épidémie de COVID-19 a encore amplifié ces défis auxquels sont confrontés les médias, les journalistes et l'espace de communication en général. Elle a également mis à nouveau l'accent sur certaines questions de longue date, telles que l'équilibre entre la liberté d'expression et la protection de la santé publique et d'autres intérêts énumérés à l'article 10-2 de la Convention européenne des droits de l'homme, mettant ainsi en évidence la nécessité de les traiter avec urgence et engagement.

L'importance de la liberté d'expression, en ligne et hors ligne, en tant que pierre angulaire d'une société démocratique et pluraliste, et la nécessité d'unir les efforts pour renforcer sa protection ont été rappelées lors de la 129e session du Comité des Ministres (Helsinki, 17 mai 2019).

Les 10 et 11 juin 2021, les ministres responsables des questions relatives aux médias et à la société de l'information se réuniront pour convenir des mesures nécessaires pour faire face aux changements radicaux de l'environnement des médias et de l'information provoqués par la numérisation massive, qui a des effets dramatiques sur l'exercice de la liberté d'expression et un impact important sur d'autres droits et libertés de l'homme. Les ministres porteront également leur attention sur le dangereux recul dans le domaine de la sécurité des journalistes et prendront des mesures pour que l'urgence de la situation s'accompagne d'un engagement ferme et immédiat au niveau politique. Ils discuteront également des moyens de renforcer la résilience des cadres de protection des droits de l'homme afin de respecter le rôle fondamental de la liberté d'expression dans les sociétés démocratiques et d'exploiter pleinement son potentiel en temps de crise.

La conférence ministérielle conduira à l'adoption d'une déclaration finale et de quatre résolutions qui porteront sur :

- L'impact de la gamme croissante de produits et de processus alimentés par l'IA sur l'exercice du droit à la liberté d'expression et le besoin de recherches et d'orientations supplémentaires dans ce domaine.
- Une éventuelle réglementation visant à assurer une plus grande transparence dans la diffusion des nouvelles et des informations afin d'éviter les campagnes de désinformation ciblées, en particulier en période électorale, et un éventuel réexamen de la réglementation relative aux campagnes électorales, à la lumière du nouvel environnement médiatique et en vue de protéger l'intégrité des élections et de garantir des conditions équitables pour tous les acteurs politiques.
- Des mesures pour arrêter et inverser le déclin de la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, par un engagement à développer des plans d'action nationaux spécifiques sur la base de la Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias.
- Les moyens de renforcer la résilience des cadres de protection de la liberté d'expression en temps de crise et d'atténuer les difficultés qui en résultent pour les médias et les journalistes.

Ces instruments garantiront l'engagement politique du Conseil de l'Europe et de ses Etats membres pour un certain nombre d'actions prioritaires et contribueront au programme du Comité directeur sur les médias et la société de l'information du Conseil de l'Europe (CDMSI) pour les activités normatives et pour la mise en œuvre des normes existantes, pour les années à venir.

En outre, dans le cadre d'un "café du monde", les ministres auront l'occasion de recevoir des informations de première main de la part de représentants des médias locaux et communautaires sur leur travail lié à l'éducation aux médias et sur d'autres projets qui ont contribué à renforcer l'accès et la participation des communautés marginalisées aux médias et au discours public et ont également aidé à atténuer l'impact de l' "infodémie" pendant la crise COVID-19.